

FICHE 24

REPORTS ET INVERSIONS

Règlements généraux FFHB : Article 94 – Modification de date, d'horaire et/ou de lieu d'une rencontre

Les demandes de report de match sont exceptionnelles et soumises à l'autorisation de la COC Territoriale.
Un droit de modification sera réclamé au club demandeur* (cf. [Guide financier LBHB](#))

LA DEMANDE AU CLUB ADVERSE

Avant de saisir la demande de report dans GESTHAND, nous demandons aux clubs de se mettre d'accord par mail sur la date et l'horaire du report. En aucun cas la COC ne validera un report sans avoir eu au préalable la réponse du club adverse.

Cette procédure est nécessaire afin d'éviter tout problème lors de la saisie du report sur GESTHAND.

SAISIE DANS GESTHAND

Lorsque vous avez eu l'accord du club adverse, vous devez notifier la demande de report dans GESTHAND. Dans l'agenda des rencontres, après avoir ouvert la rencontre que vous souhaitez reporter, cliquer sur le bouton REPORTER en bas à gauche de l'écran.

Conclusion de match

Code FDM RADRYKL

Reporter Inverser

Club hôte 5329029 SAINT RENAN GUILERS HANDBALL SRG HB

Puis saisir la date, l'heure souhaitée, le motif du report ainsi que la salle (si vous la connaissez) et cliquer sur VALIDER.

Demande de report

Date d'origine 23/10/2021 15:15

— Demandeur —

Saisie par LOCMARIA HANDBALL - LMHB ADMINISTRATEUR

Date souhaitée *

Heure souhaitée *

Motif du report *

Nom de la salle SALLE DE KERZOUAR

FICHE 24

REPORTS ET INVERSIONS

VALIDATION D'UN REPORT

Vous recevez une notification dans votre almanach :

Mes alertes

☒ Compétition 	☒ Équipement
Concerne	Actions à faire
Compétition	<u>Vous avez 7 report(s) à saisir (25)</u>

En cliquant, vous arrivez sur une page qui ne comprend que des reports et/ou inversions. Il faut ouvrir chaque rencontre pour y déposer un avis. Vous pouvez soit accepter soit refuser.

Avis du club adverse

Saisi le 03/10/2021 14:02 par AL TREBEURDEN HB - ALTHB ADMINISTRATEUR

Report accepté ? *

Commentaire *

Après validation par la Ligue, une notification par mail sera envoyée aux clubs ainsi qu'aux arbitres, s'il y en a de désigné.



Attention aux demandes de reports tardives (la veille pour le lendemain). Il ne faut pas oublier de faire une mise à jour du PC pour avoir la FDME. Merci également de mettre la COC et la CTA en copie de votre demande de report au club adverse (coc@handball-bretagne.fr et cta@handball-bretagne.fr)

**Procédure d'inversion à l'identique.
Pas de droit facturé.**

*pas de droit facturé si :

- Modification de salle ou d'horaire sans changement de week-end du match
- Report à la suite d'intempéries ou pour cause de voyage scolaire (attestation demandée avec 3 joueurs minimum concerné)